



Lancement du deuxième concours étudiant UNSPF-ANEPF - Paris, le 20 Décembre 2012



## Renouvellement du concours étudiant UNSPF-ANEPF

Etudiants, Etudiantes,

C'est avec un grand plaisir que je vous annonce l'ouverture du deuxième concours de "production de ressources numériques" organisé par l'**UNSPF** (Université Numérique des Sciences Pharmaceutiques Francophone) et soutenu par l'**ANEPF**. Ce dernier est renouvelé grâce au soutien financier du Ministère (**DGESIP -MINES**).

Pour rappel, ce concours a pour but de **produire des ressources numériques dans le domaine de la santé** (informations sur les médicaments, les pathologies, conseils en hygiène, diététique, gestes d'urgences, prévention, santé publique...).

Pour ce deuxième appel à projet, contrairement au premier concours, une thématique a été définie : **la santé des étudiants**. Les ressources devront être produites autour des grands problèmes de santé publique rencontrés chez les étudiants tels que :

- Les dépendances (Alcool, Tabac, Cannabis, médicaments...)
- La détresse psychologique (stress, troubles du sommeil...)
- Les troubles de l'alimentation
- La contraception et la prévention des IST...

La somme des prix est fixée pour l'instant à **15 000€**.

Si vous êtes intéressés, il vous suffit de vous rapprocher du chargé de mission de votre faculté puisque dans tous les cas, l'étudiant fera valider les ressources produites dans sa faculté. Les projets seront issus soit :

- 1) de partenariats étudiants – enseignants
- 2) de partenariats étudiants – professionnels-maître de stage
- 3) de partenariats étudiants – Service Universitaire de Médecine Préventive
- 4) d'initiatives personnelles

Concernant la deadline, vous avez **jusqu'au 15 Février** pour vous rapprocher du chargé de mission et présenter un pré-projet. Pour toute question ou pour connaître votre chargé de mission, n'hésitez pas à me contacter.

Pour information, l'an dernier, les deux premiers gagnants ont reçu 1200€ chacun et les derniers ont gagné 200€ chacun. Cette année, tout le monde recevra un prix comme l'an dernier. Il est donc fort possible, en fonction du nombre de participants, que ces sommes soient diminuées ou augmentées.

Ce concours est strictement **réservé aux étudiants en pharmacie de France**.

Bon courage à tous.

### Contact :

**Alexis BILLARD** – Vice-Président communication de l'ANEPF - [vp-communication@anepf.org](mailto:vp-communication@anepf.org) - 06 72 60 30 83